



CHSCT DE HAUTE-GARONNE

COMPTE-RENDU de la séance du 23 NOVEMBRE 2021

A l'ouverture de la séance à 9 heures, les élu-es de Solidaires Finances ont donné lecture de la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Président,

La presse s'est récemment faite l'écho des résultats d'une enquête menée auprès des agents publics par un collectif de hauts fonctionnaires. Pour intéressantes qu'elles soient, les conclusions de cette enquête ne font que reprendre ce que les organisations syndicales de la fonction publique dénoncent depuis plus de 20 ans.

Le démantèlement des services publics, méthodiquement organisé par les gouvernements successifs et leurs affidés, conduit non seulement à une dégradation du service rendu à l'utilisateur, dégradation accentuée par la fracture numérique qui couvre les plus âgés mais aussi étonnamment les jeunes, tout autant qu'à un mal être croissant au travail des agents et agents publics, qui perdent le sens de leurs missions. Nombreux sont celles et ceux qui sont désabusé.e.s.

Quels que soient les secteurs d'activité, éducation, santé, justice, finances, les constats sont les mêmes : les moyens humains et matériels alloués à l'exercice des missions sont insuffisants. Le temps consacré à optimiser des indicateurs destinés à masquer la réalité de la situation ne cesse de croître au détriment de celui dévolu à l'exercice effectif des missions. Les réformes menées consistent à orchestrer la désorganisation des services. Souvent, le service public est détourné au profit d'intérêts particuliers. Les injonctions des directions sont parfois contradictoires et vont souvent à l'encontre des besoins des usagers.

La préservation de l'intérêt public s'oppose alors à la loyauté hiérarchique, entraînant des conflits de valeur parfois difficiles à gérer et à surmonter pour les collègues.

« Quand on veut se débarrasser de son chien, on dit qu'il a la rage » nous indique le proverbe.

Pour les néolibéraux, les fonctionnaires sont le dernier obstacle à surmonter pour investir les nouveaux marchés, qui s'ouvriront à eux une fois le service public définitivement discrédité.

Ceci, après plus de 20 années d'accumulation de décisions et d'arbitrages politiques défavorables à son plein exercice au profit du plus grand nombre et souvent de ce qui n'ont rien et dont c'est le plus précieux patrimoine.

Car si les missions disparaissent, les besoins de la population, eux, demeurent. Ce gouvernement ne s'y trompe pas. Sa volonté de morceler le statut général de la fonction publique et d'aller vers son remplacement massif par la contractualisation, de diviser les agents, d'individualiser les carrières est toute entière tournée vers cet objectif.

Le service public pourra alors être réduit à peau de chagrin : ce qui n'est pas commercialisable ou ce qui n'est pas rentable.

Plus près de nous, au Ministère des Finances, après le choc de la crise sanitaire, le retour aux vieilles antiennes se profile à nouveau : réduction des dépenses, baisse des recettes avec la politique du moins d'impôt qui n'augure rien de bon pour les services publics, dans un ministère qui va continuer à se montrer exemplaire en matière de suppressions d'emplois (près de 1 500 à nouveau) essentiellement à la DGFIP ...

Les possibilités d'amélioration des conditions de travail des agents et agents de nos Directions se travaillent ici et maintenant, lors des réunions de ce CHSCT. Les sujets à l'ordre du jour y sont hélas souvent le reflet de nos préoccupations générales.

L'ordre du jour de la séance est dédié pour partie à la présentation de la démarche « groupe de parole : opposition à fonction » mis en place à la DRDDI Midi-Pyrénées. En l'absence de documents préalables à cette séance sur cette thématique et à la lumière de faits récents dans cette direction, nous souhaitons la création d'une formation spécialisée en faveur des collègues sur le risque pénal, avec le concours de spécialistes du droit afin que chacun et chacune puisse être informé.e. de ce qui est encouru dans l'exercice de ses missions.

Nous avons appris que le week-end dernier, la station des gardes-côtes de la Douane située à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, a fait l'objet dans un contexte social tendu, d'une opération qui a mené à un incendie avec dégradation importante des locaux du service, de véhicules et de la vedette de surveillance, ainsi que, fait préoccupant, au vol d'armes lourdes et de nombreuses munitions.

Solidaires Finances dénonce ces actes et apporte son soutien moral à nos collègues de Guadeloupe. Dans un pays démocratique, la violence n'a pas sa place, les autorités doivent tout faire pour renouer le fil du dialogue et répondre aux attentes de la population ».

Le Président n'a pas souhaité répondre en séance sur les aspects « politiques » des déclarations liminaires et a remercié les élu-es de Solidaires Finances pour leur soutien aux collègues douaniers de Guadeloupe.

Nous avons rappelé que sans cautionner la violence, le contexte social dans ce DOM est particulièrement préoccupant, avec taux de pauvreté très important par rapport à la métropole, un taux de chômage endémique qui monte à 25 % chez les jeunes, 40 % de la population qui n'a pas accès à l'eau potable, etc... et qu'une réponse politique doit y être apportée le plus vite possible.

☐ Actualités sanitaires

DRDDI : un cas contact actuellement à l'isolement. Pas d'évolution sur les consignes sanitaires, rappel a été fait par la Direction interrégionale sur ces consignes, qui ont sensiblement évolués depuis le début de la pandémie, pour que la vigilance reste de mise.

DRFiP : La Direction va rappeler les gestes barrières et le port du masque, 2 messages vont être adressés l'un aux agents et l'autre aux chefs de service pour la fourniture de matériel. Il y a recrudescence, avec actuellement 2 cas Covid et 6 cas contact. Les instants de convivialité vont être suspendus.

INSEE : pas de cas covid ni contact actuellement, mais relâchement observé notamment sur le nettoyage des surfaces après réunion ; de nouvelles affiches vont être apposées pour rappeler les règles sanitaires à appliquer. Des plages horaires conseillées ont été mise en place pour le restaurant administratif.

DNSCE : La préoccupation actuelle porte sur une certaine forme de relâchement, l'accent va être mis sur le respect des gestes barrière et du port du masque, un point de vigilance porte sur le restaurant administratif (placement en quinconce, ouverture de la salle de la cafétéria pour gagner de l'espace). Recrudescence aussi avec 2 cas Covid et 4 cas contacts pour le moment. Solidaires Finances a souligné que parfois les distributeurs de gel hydro-alcoolique fonctionnent mal, dû sans doute à la qualité du produit.

ENFiP : un cas contact (stagiaire) depuis hier. Retour à l'établissement à 100 % de 3 des 8 collègues fragiles (stagiaire) sur avis médical. L'affichage des règles sanitaires va être rappelé, la désinfection des locaux continue. Une distribution de masques est prévue la semaine prochaine. Il y a une tension sur le restaurant administratif (fréquentation de 440 personnes par jour), sans quinconce.

DIRCOFI : pas de cas contact ni de cas avéré depuis la dernière séance. Un peu de relâchement observé. Une nouvelle distribution de masques est prévue, tous les espaces de convivialité ont été supprimés depuis le début de la pandémie.

Le médecin de prévention rappelle les effets favorables de la vaccination sur le taux d'hospitalisation et sur la contagiosité. En revanche si cas familial par exemple, difficile de ne pas contracter la maladie. Le respect des gestes barrières, de la distanciation physique et du port du masque est indispensable. Il a de plus un critère de saisonnalité, le virus diffuse plus facilement en hiver pour de multiples raisons à commencer par le mode de transmission.

Pour l'inspecteur chargé de la santé et de sécurité au travail (ISST), il faut étudier la remise en place du télétravail exceptionnel généralisé dans les administrations, il faudra sans doute anticiper en fonction de la situation sanitaire. L'indice est de 175 en Occitanie, 170 en Haute-Garonne.

La règle de quinconce doit être mise en œuvre dans tous les restaurants administratifs.

□ DRDDI : groupe de parole "opposition à fonctions », présentation de la démarche.

Aucun document n'a été fourni préalablement à la séance, ce que les représentants du Personnel ont déploré. Le sujet a été présenté sous format audio en séance par un représentant de la Direction interrégionale (DI), avec prise de notes en séance.

27,4 % des oppositions à fonctions au plan national relèvent de la Direction interrégionale Occitanie, particulièrement les brigades de Frouzins, Ax-les-Thermes et Millau pour la DR Midi-Pyrénées.

Les passages de vive force nécessitent d'être prises en compte dans le cadre de la prévention du risque professionnel et des risques psycho-sociaux.

3 groupes de parole ont eu lieu en septembre pour les 3 directions (Toulouse, Montpellier et Perpignan), avec la présence d'agents (dont certains blessés lors de passage forcé), de référents sécurité notamment et des assistants de prévention. Les échanges sont restés confidentiels et anonymes, les débats ont porté essentiellement sur le passage en force et les poursuites.

7 thèmes ont été abordés, des propositions sous forme de tableau ont été restituées aux organisations syndicales le 22 octobre, ainsi qu'aux directions pour apporter leurs avis.

Formation professionnelle : trop succincte sur l'opposition à fonction ; pas assez de stage de conduite rapide; demande de formation sur la gestion du stress et les conflits

Moyens matériels : demandes de matériel de communication, usage des herses les plus légères et électriques télécommandées ; véhicules avec sirène plus puissante ; mise à jour des sites existants

Lutte contre la fraude et sécurité des agents : rappel de la doctrine d'emploi concernant les poursuites à vue (repéré les principales caractéristiques du véhicule en fuite, interpellation du véhicule si les conditions le permettent, utilisation préalable de herses, tout agent peut interrompre la poursuite s'il le juge plus raisonnable.

CODT : Difficultés de communication avec le Centre opérationnel douanier terrestre (CODT), méconnaissance des cartographie routière, Organisation de réunions d'information ou création d'un CODT Occitanie (actuellement 2 CODT pour la DI d'Occitanie).

Arsenal répressif : Application stricte du Code des Douanes. Réponse pénale inexistante ou insuffisante. Systématisation des poursuites demandées. Plainte systématiquement déposée par l'administration si attaque sur les réseaux sociaux.

Information : Mise en place d'une fiche réflexe, diffusée à l'ensemble des agents (rappel des conditions de la poursuite, la fin de la poursuite, le débriefing) ; présentation d'un dépliant sur le sujet.

Soutien aux agents : frustrations des agents, crainte de ne pas être soutenu par les directions. Demande de création d'un service central de soutien judiciaire dédié.

Démarche identique dans les services « Opcv » (viticulture, contributions indirectes), une réunion s'est tenue en visio avec les chefs de service qui ont recueilli au préalable les revendications des agents.

Des précisions complémentaires ont été apportées par le Directeur des Douanes en séance, suite à une série de question émanant des représentants du Personnel.

Des psychologues cliniciens du Ministère de l'Intérieur sous convention peuvent intervenir en moins de 24 heures.

Soutien dans le cadre de la protection fonctionnelle : un guide a été diffusé. Elle dépend de l'association à une infraction douanière, qu'il est important de rappeler dans la procédure.

La frontière franco-espagnole est une frontière très sensible pour l'activité de contrôle douanier.

Plus précisément, les réponses suivantes ont été apportées par le représentant de la DI aux représentants de Solidaires Finances :

- calendrier de mise en œuvre des différentes mesures : le plan d'action sera établi et présenté aux directions pour la fin janvier 2022, il est possible qu'il soit pluri-annuel compte tenu de son ampleur
- caisse de transport pour les chiens : non évoqué lors de groupes de parole, le Directeur interrégional ne souhaite pas engager ce type de dépense
- pourquoi ce rapport maintenant, alors que le problème est très ancien : décision du Directeur interrégional, suite à un rapport récent sur la question, ce n'est en aucun cas une commande nationale.

L'ISST a rappelé que le CHSCT a financé ces dernières années de nombreuses mesures novatrices concernant les thématiques évoquées (stages conduite, gestion des conflits, gestes qui sauvent, herses plus efficaces, etc ...).

Cette démarche pourra être ré-évoquée en séance début 2022, à l'occasion de la diffusion du plan d'action dédié.

❑ DIRCOFI : Relogement des trois brigades DIRCOFI de Montpellier.

Une présentation a été faite en séance sur le document présenté au CHS 34 le 16 novembre avec un éclairage DIRCOFI.

L'ISST a souligné une certaine forme de densification de l'occupation de l'immeuble.

Les chefs de service de la DIRCOFI ont à chaque fois été associés aux réunions de travail et réflexions sur ce sujet.

Les brigades sont regroupées au 1^{er} étage dans un « pôle de contrôle » avec les services de la DDFiP34 (3 BVG, BCR, PCRP et PCE).

15 places de parking en location sont réservées aux collègues de la DIRCOFI (14 actuellement sur le site de Chaptal). Les calculs sur le taux d'occupation actuel du site Chaptal

Sur le mobilier, un inventaire a été fait, le mobilier renouvelé en 2011 est en très bon état et pourra être utilisé, celui qui ne le serait pas sera remplacé dans le cadre d'un achat global de la DDFiP34.

Après avoir indiqué que ce projet a fait l'objet de nombreux échanges Les élu.e.s de Solidaires sont intervenus sur la distribution des locaux, la restauration collective et les parkings.

Sur la restauration (présence d'un restaurant inter-entreprises), pas de retour pour l'instant, la DIRCOFI n'a pas la maîtrise du dossier, mais cela reste un dossier d'importance pour la DDFiP 34.

Les bureaux ont en effet été redistribués avec modification du cloisonnement pour parvenir à un effectif moindre par bureau, par rapport au projet.

Une réponse sur l'occupation du site par des sociétés et les mesures de sécurité inhérentes sera apportée ultérieurement.

Plus largement, les informations pour lesquelles il n'y a aucune réponse pour l'heure, seront apportées au fil de l'eau au CHSCT, sans attendre la prochaine séance.

❑ Budget 2021: point de fin d'année

Le budget de 342 285 € a été utilisé en totalité (solde 142 €), les dernières demandes des directions retenues en séance ont été honorées. Les dépenses liées à l'achat de chaussures de montagne pour la DRDDI (BSI de Cierp-Gaud et Ax-les-Thermes) et de chaussure de sécurité pour Blagnac ont été prises en compte, de même que l'achat de sacs à dos et trolley pour la DRFiP 31.

❑ Questions diverses

- refus d'aménagement de 2 postes à l'INSEE : pas d'éléments nouveaux à fournir en séance
- suite à la morsure par son chien d'un maître-chien à la DNSCE, tout est rentré dans l'ordre, le chien n'était pas contaminé
- Foix (présence de gaz radon) : l'extracteur d'air au rez-de-chaussée (VMC) a été posé ; des capteurs seront installés prochainement pour faire de nouvelles analyses.

Les représentant.e.s de Solidaires ont posé les questions suivantes :

- Absence de sécurité intrusion dans les locaux de la DGDDI : le Directeur indique qu'un audit a été fait il y a 3 ans et a permis de faire des travaux de sécurisation sur certains sites. Il faut rouvrir le dossier pour faire le point sur la situation. Le problème de la vidéo-protection est qu'il faut quelqu'un pour la regarder 24h/24.
- après l'installation de l'alarme sécurité à l'INSEE, un test sera réalisé vendredi et un exercice d'évacuation courant décembre

En marge de la réunion, nous avons demandé aux directions de bien indiquer aux agents que le chapiteau du spectacle de Noël sur Toulouse (cirque de Noël) est installé cette année non pas au Zénith comme les autres années, mais à Montaudran (à côté de la Halle de la Machine).

La séance a été levée à 16 heures

Prochaine séance le 25 ou 27 janvier 2022.

Les représentant.e.s de Solidaires Finances au CHSCT de Haute-Garonne